

ADSL : petite baisse du coût du dégroupage en vue chez France Télécom

Demain, vendredi 20 janvier, France Telecom-Orange devrait publier son catalogue de tarifs des services de gros applicables au... 1er janvier 2012. Parmi les évolutions attendues, celle du prix du dégroupage fixé en accord avec l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). Rappelons que pour que les opérateurs alternatifs à l'acteur historique puissent proposer des services de *triple play* ADSL, ils louent à France Télécom la ligne téléphonique qui arrive chez l'abonné. Un service facturé 9 euros hors taxe par mois et par ligne depuis 2009.

Trop cher, estiment les concurrents d'Orange. Pas assez pour ce dernier qui met en avant les coûts de gestion et maintenance de l'infrastructure. Multiplié par les quelque 20 millions de lignes dégroupées, totalement ou partiellement, au troisième trimestre 2011 (selon l'Observatoire des marchés du régulateur), cela représente un revenu de plus de 180 millions d'euros par mois pour France Télécom, selon nos calculs. Une rente pour l'opérateur historique susceptible de créer un déséquilibre sur le marché aux yeux des concurrents.

4 millions d'euros d'économies

La question de la baisse du prix du dégroupage revient donc régulièrement sur le devant de la scène. Il pourrait prochainement baisser de 20 à 25 centimes pour tomber à 8,75 ou 8,80 euros, révèle *La Tribune* (19/01). Un chiffre qu'Orange refuse de commenter pour l'heure. Soit moins que les 45 à 90 centimes [précédemment évoqués](#). Le nouveau tarif, qui reste à confirmer, représenterait néanmoins une économie de 4 millions d'euros par mois (répartis entre tous les opérateurs selon la proportion de lignes louées). Ce qui ne changera rien à la facture finale de l'utilisateur.